

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DU COMITÉ SYNDICAL

**SEANCE DU 12 FEVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 février 2025 à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 6 février deux mille vingt-cinq, s'est réuni salle du Conseil à LE CELLIER, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 12

Nombre de délégués participant au vote : 10

**Titulaires présents :**

Elus Couffé : Daniel PAGEAU, Roseline VALEAU, Suzanne LELAURE

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Stéphanie BÉRITAULT, Déborah SIDDI, Guillaume NIEL

Elus Mouzeil : Florence BEZIER, Jacqueline LE TEXIER, Damien LE BRESTEC

**Titulaires absents excusés :**

Elus Couffé : Frédéric DELANOUE

Elus Le Cellier : Michael DAVID, Aurelia AUDRAIN, Philippe MOREL, Céline VERMOSEN

Elus Ligné : /

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER

**Suppléants présents :**

Elus Couffé : Cécile COTTINEAU

Elus Ligné : Déborah JOURDON

**Suppléants absents excusés :**

Elus Couffé : Sylvie FEILLARD, Sylvie LE MOAL, Eugénie MBILEMBI BOMODO

Elus Le Cellier : Stéphanie HERBETTE, Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Philippe TRESSARD

Elus Ligné : Aurélie VASSAULT DUVAL, Maurice PERRION, Anita MENET

Elus Mouzeil : Marina JULIENNE, Benoît DESORMEAUX, Marie RAFFIN, Nathalie TRUIN

**Secrétaire de séance : Stéphanie BERITAULT**

**N°12.02.2025-04 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024**

Madame la Présidente expose que :

Pour l'année 2024, le compte de gestion s'établit de la manière suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
<b>Résultat de clôture 2023</b>	233 755.67 €	25 354.67 €	259 110.34 €
Dépenses (Mandats émis en 2024)	1 416 977.40 €	40 294.81 €	1 457 272.21 €
Titres Titres émis en 2024)	1 442 410.83 €	40 763.94 €	1 483 174.77 €
<b>Résultat de l'exercice 2024</b>	25 433.43 €	469.13 €	25 902.56 €
<b>Résultat de clôture 2024</b>	259 189.10 €	25 823.80 €	285 012.90 €

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024 du budget général et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par Madame Véronique ALLARD et Laurence HERVOUET, receveuses, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que les receveuses ont repris dans leurs écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elles ont procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il leur a été prescrites de passer dans leurs écritures,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :**

<b>Suffrages exprimés :</b>			
<b>Voix pour : 10</b>	<b>Voix contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Ne prend pas part au vote : 0</b>

- DECLARER que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par Mesdames Véronique ALLARD et Laurence HERVOUET, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

La Présidente

Anne-Marie CORDIER



La secrétaire de séance

Stéphanie BERITAULT



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le :

SIVOM du secteur de Ligné  
3 place de la Perretterie  
44 850 LIGNÉ  
Tel : 02.51.12.20.04  
accueil@sivomligne.fr